

Sujet : [INTERNET] Enquete Publique "Quatre Chemins"

De : "delphine.dutheil" <delphine.dutheil@orange.fr>

Date : 25/11/2021 13:54

Pour : pref-enquete-publique@haute-vienne.gouv.fr

Contribution à l'enquête publique du projet éolien 'Les Quatre Chemins' sur les communes de Balledent et Chateauponsac

A l'attention de M. le Président de la Commission d'Enquête,

Bonjour Monsieur Le Président,

J'émet un avis DEFAVORABLE au projet d'implantation éolienne des Quatre Chemins de Balledent et Chateauponsac

Valeco a réalisé des études d'impact notamment sur la faune et la flore locales mais ces impacts sur le long terme ne peuvent pas être connus et reconnus.

En effet, ce ne sont que des extrapolations et le promoteur parle systématiquement de limitation de nuisance :

« La migration postnuptiale se déroule en octobre avec des flux plus importants. Ces espèces sont principalement au niveau des haies arbustives. Celles-ci ont été évitées au maximum. » « Une ZNIEFF de type I est proche de la Zone d'implantation potentielle (ZIP). Elle a été prise en compte lors des études de terrains afin de minimiser les impacts du projet ». « Des mesures d'évitement sont prises dès l'implantation des éoliennes afin de limiter l'impact sur les chauves-souris ». « Afin que l'impact global du projet soit le plus faible possible, des mesures de la séquence E.R.C.A.S. peuvent s'avérer nécessaires. Pour répondre aux impacts sur les espèces patrimoniales et ses habitats, les mesures d'évitement, de réduction et de compensation peuvent être appliquées. «...

Valeco convient, par conséquent, qu'il y a bien des impacts. Ces impacts sont connus : collisions directes avec les pales, changement brutal de pression de l'air à proximité de ces pales, impact sur les lieux d'habitation, d'hibernation, sur les zones migratoires...

Concernant le bruit, Valeco indique : « en cas de dépassement, des plans de bridages seront proposés afin de limiter le bruit des éoliennes ». Pas très rassurant, cela veut donc dire que ça peut arriver. Normal, pour l'instant nous n'avons que des simulations et des extrapolations. Si le bruit ne dépasse pas les recommandations prescrites, il est cependant permanent et lancinant. Pour les personnes les plus sensibles, les infrasons sont source de nuisances, d'autant plus que la taille des pales est plus grande (éoliennes de 180m).

Les travaux auront également un impact fort : impact sur le sol (tonnes de béton, création de voies d'accès, flux important de gros véhicules, création de tranchées, défrichage...), impact sur la biodiversité. Il y a trop peu d'éléments à ce sujet.

Concernant le démantèlement : dans certains pays, en comparaison du montant de démantèlement et de la garantie financière, des éoliennes ont été laissées à l'abandon. Nous n'avons donc pas la garantie que ces mats seront à terme

démantelés.

D'un point de vue plus personnel, j'ai grandi dans une belle campagne, qui malheureusement se désertifie de plus en plus : plus de commerces, pas de nouveaux arrivants, peu de tourisme. Les habitants y vivent dans une bulle, dans une ambiance sereine. Vous indiquez que les paysages se doivent d'être évolutifs et dynamiques. C'est vrai en général. Je ne suis pas certaine que ça le soit dans ce cas particulier...

Je suis, de par mon métier et mes convictions, très sensible et sensibilisée à l'écologie mais pas à n'importe quel prix. On voit bien, que bien que considéré comme une énergie renouvelable, l'éolien a (certes comme toute énergie), un impact sur l'environnement.

Vous remerciant Monsieur Le Président.

Fait le 25 novembre

A : N°16 Laprade - BALLEDEMENT - 87290 CHATEAUPONSAC

(maison familiale où nous venons très fréquemment, maison et endroit où nous aimons tous nous retrouver)